

POUR NOUS JOINDRE
MUNICIPALITÉ DE CHAMPLAIN

BUREAU MUNICIPAL



Adresse : 819, rue Notre-Dame
Téléphone : (819) 295-3979
Télécopieur : (819) 295-3032

Nos heures d'ouverture :

	AM	PM
Lundi au jeudi :	7h30 à 12h	12h45 à 16h
Vendredi :	8h à 12h	FERMÉ

Numéro d'urgence : (819) 996-3433

Note : À utiliser seulement sur les heures de fermeture du bureau municipal pour des urgences nécessitant une intervention immédiate

Courriel :

info@municipalite.champlain.qc.ca

Site internet :

<http://www.municipalite.champlain.qc.ca>

 @Municipalité de Champlain

Système d'alertes municipales :

<https://champlain.alertesmunicipales.com>

SERVICE D'URBANISME



Adresse : 819, rue Notre-Dame
Téléphone : (819) 295-3979
Horaire : du lundi au mercredi midi
de 8h à 12h et 13h à 16h

Courriel : urbanisme@municipalite.champlain.qc.ca

SERVICE DES LOISIRS



Adresse : 961, rue Notre-Dame
Téléphone : (819) 295-3166
 @Loisirs Champlain

Courriel : loisirs@municipalite.champlain.qc.ca

SERVICE INCENDIE

*** À UTILISER UNIQUEMENT POUR OBTENIR UN
PERMIS POUR FEU À CIEL OUVERT***

Téléphone: (819) 295-3979

BIBLIOTHÈQUE



Adresse : 963, rue Notre-Dame
Téléphone : (819) 840-0407
 @Biblio Champlain

Courriel : biblio005@reseaubibliocqlm.qc.ca



Bulletin municipal
LE CHAMPLAINOIS

JANVIER 2023

CE BULLETIN CONTIENT :

LE MOT DU MAIRE.....	2
CONSEIL MUNICIPAL	3
ADMINISTRATION	8
SECURITE CIVILE	12
SECURITE INCENDIE.....	13
LOISIRS.....	14
CULTURE.....	19
ENVIRONNEMENT	20
ACTIVITES ET INFORMATIONS REGIONALES.....	22
TABLE DES MAREES DE CHAMPLAIN	27
CALENDRIER MUNICIPAL.....	28



**Vous vivez une situation nécessitant
l'intervention de la municipalité ?**
Voir la page 12

**Pleins de belles activités de loisirs
à faire cet hiver !**



(pages 16 à 18)



**Concours organisé
par le comité
environnement !**



**Participez avant
le 31 janvier !
(page 20)**

**Recherche de
pompiers volontaires
à former et prêts à se
joindre à notre brigade
incendie**



(page 13)

**ADOPTION DU BUDGET
ET DU PLAN
D'IMMOBILISATIONS
2023**

ET

**PROJET DES TAUX DE
TAXES 2023**

(PAGES 8 À 10)



**Retour sur le Noël
des enfants**
(pages 14 et 15)



LE MOT DU MAIRE

Champlainoises, Champlainois,

Vœux pour l'année 2023

Je tiens d'abord à vous souhaiter une très belle année 2023. Je nous souhaite une année remplie de belles activités et de projets stimulants pour notre municipalité.

Travaux prévus pour 2023

L'année 2023 devrait voir se réaliser d'importants travaux de mise à niveau des réseaux d'aqueduc et d'égout qui ont été identifiés comme prioritaires.

Un appel d'offres sera lancé, au cours du mois de janvier, pour la réalisation des travaux de remplacement de la conduite d'alimentation du réservoir principal situé sur le boulevard de la Visitation.

Le service d'ingénierie de la Fédération québécoise des Municipalités (FQM) prépare aussi les devis pour les travaux de modification des systèmes d'égout sur les rues Sainte-Anne et Saint-Joseph. Ces travaux devraient pouvoir se faire à l'automne 2023.

Un mandat a aussi été accordé à la firme d'ingénierie Pluritec pour réaliser les études nécessaires à la mise à jour du plan d'intervention afin de cerner et corriger les problèmes qui surviennent sur le réseau d'aqueduc. Le résultat de ces études sera déposé en début d'année.

La municipalité reprend aussi le dossier de construction d'un bâtiment visant à abriter les équipements de notre service de sécurité incendie avec l'aide du Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales (PRACIM).

Remplacement temporaire

Sachez que monsieur Sébastien Marchand, conseiller municipal, me remplacera à titre de maire suppléant pour quelques semaines.

Bon retour au travail ou à l'école pour la plupart d'entre vous,



Guy Simon

Maire

Municipalité de Champlain

819, rue Notre-Dame, Champlain QC G0X 1C0

Téléphone : (819) 295-3979 | Fax : (819) 295-3032

Courriel : mairie@municipalite.champlain.qc.ca

CONSEIL MUNICIPAL

MEMBRES DE NOTRE CONSEIL MUNICIPAL

Maire : Guy Simon

Siège #1 : Sébastien Marchand

Siège #2 : Jocelyne Poirier

Siège #3 : Yvon Sauvageau

Siège #4 : Sonya Pronovost

Siège #5 : Mireille Le Blanc

Siège #6 : Claude Boisvert

Prochaine réunion
du conseil municipal

Lundi 9 janvier 2023

20h au Centre du Tricentenaire
961, rue Notre-Dame

Vous êtes les bienvenus !

Résumé de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal du 28 novembre 2022*

Résolution 2022-11-164

Le conseil municipal adopte l'ordre du jour.

Résolution 2022-11-165

Le conseil municipal précède à l'embauche de madame Ann-Josée Simard à titre de technicienne en loisirs.

Résolution 2022-11-166

Le conseil municipal adopte le règlement 2022-13 portant sur le retrait du territoire de la Municipalité de Champlain de la compétence de la cour municipale commune de la Ville de Trois-Rivières.

Résolution 2022-11-167

Le conseil municipal adopte le règlement 2022-14 relatif à l'adhésion de la Municipalité de Champlain à l'entente relative à la cour municipale commune de la Municipalité régionale de Comté (MRC) de Mékinac.

Résolution 2022-11-168

L'assemblée est levée.

Résumé de l'assemblée régulière du conseil municipal du 5 décembre 2022*

Résolution 2022-12-169

Le conseil municipal adopte l'ordre du jour.

Résolution 2022-12-170

Le conseil adopte les procès-verbaux des assemblées du 7 et 28 novembre 2022.

Résolution 2022-12-171

Le conseil autorise le paiement des comptes à payer en date du 5 décembre 2022 pour une somme n'excédant pas 188 176,73 \$.

*Veuillez prendre note qu'il s'agit d'un résumé des résolutions adoptées par le conseil municipal. Les procès-verbaux intégraux se retrouveront sur le site Internet de la municipalité lorsqu'adoptés.

Note

Monsieur Sébastien Marchand, président du CCU fait le compte-rendu de la réunion du 21 novembre 2022.

Résolution 2022-12-172

Le conseil municipal accorde la dérogation mineure demandée et autorise la construction de bâtiments occupant 26,52 % au lieu de 20% de la superficie du terrain sur le lot 6 174 144 au 215, rue Massicotte.

Résolution 2022-12-173

Le conseil municipal accorde la dérogation mineure demandée et autorise la construction d'un bâtiment accessoire d'une superficie de 145.96 m² intégré au bâtiment principal, portant la superficie totale des bâtiments accessoires à 169 m², alors que la réglementation prévoit une superficie maximale de 100 m² par bâtiment avec un total de 150 m² sur le lot 4 503 334 au 1220, rue Notre-Dame.

Résolution 2022-12-174

Le conseil municipal accorde la dérogation demandée et autorise l'implantation d'un quatrième bâtiment accessoire d'une superficie de 18.23 m² au 868, rue Notre-Dame.

Résolution 2022-12-175

Le règlement 2022-11 modifiant le règlement de zonage 2009-03 visant à autoriser des usages résidentiels ayant des droits reconnus par la CPTAQ dans des zones forestières est adopté.

Résolution 2022-12-176

La Municipalité de Champlain informe la CPTAQ que la demande présentée pour l'utilisation à des fins

résidentielles du lot 4 504 989 au 625, Notre-Dame est conforme à la réglementation municipale et ne peut s'appliquer que sur le lot visé.

Résolution 2022-12-177

Le conseil municipal (sur division 5 contre 1) informe la CPTAQ que la demande présentée par le MERNQ pour l'implantation de puits sur les lots 4 505 032 et 4 505 070 est conforme à la réglementation municipale et autorise l'inspecteur municipal à compléter les formulaires nécessaires.

Note

Avis de motion est donné par monsieur Sébastien Marchand de la présentation, pour adoption, lors d'une prochaine séance du conseil, d'un règlement favorisant l'hébergement de travailleurs temporaires dans les zones agricoles.

Note

Avis de motion est donné par madame Sonya Pronovost de la présentation, pour adoption, lors d'une prochaine séance du conseil, d'un règlement visant à fixer le taux des taxes et les tarifs pour les services municipaux pour l'année 2023.

Résolution 2022-12-178

Le conseil municipal accepte que la municipalité procède par l'intermédiaire du service d'ingénierie à un appel d'offres permettant d'utiliser le remplacement en tranchée ou l'insertion par éclatement pour la réalisation des travaux de remplacement de la conduite d'aqueduc du boulevard de la Visitation.

Résolution 2022-12-179

La Municipalité de Champlain présente une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et transmet cette demande à la MRC des Chenaux.

Résolution 2022-12-180

Considérant que la rémunération des pompiers volontaires de Champlain est demeurée inchangée depuis plusieurs années, le conseil municipal adopte une nouvelle grille de rémunération pour l'année 2023 en fonction du titre et des formations terminées.

Résolution 2022-12-181

Considérant que la Municipalité de Champlain désire augmenter le nombre des membres du service de premiers répondants et que trois personnes résidant à Champlain ont répondu à un appel de candidatures, le conseil municipal nomme pour agir comme premiers répondants, madame Analie Morissette, madame Kim Simoneau et madame Françoise Roy.

Résolution 2022-12-182

Considérant que le conseil municipal désire éliminer l'utilisation de vaisselle jetable lors d'événements se déroulant au centre communautaire pour réduire la quantité de déchets générés, il autorise l'acquisition d'un lave-vaisselle NEXUS N900 chez Doyon Després au coût de 5 643 \$ avant taxes et mandate construction Guy Ricard pour réaliser les travaux de modification du mobilier de la cuisine

nécessaires à l'installation pour un montant de 2 185\$ avant taxes.

Résolution 2022-12-183

La Municipalité de Champlain accorde au Centre d'Action bénévole des Riverains une contribution financière d'un montant de 400 \$ pour permettre la réalisation de services destinés aux citoyens de Champlain.

Résolution 2022-12-184

Le conseil municipal adopte la politique de remboursement des frais de déplacement, dans le cadre des fonctions, des employés et des élus municipaux pour l'année 2023.

Sur présentation d'une facture, les montants remboursés sont ceux indiqués sur la facture jusqu'au maximum de 20\$ par déjeuner, 28\$ par diner et 40 \$ par souper.

Un montant de 0,55 \$ par kilomètre parcouru est remboursé lorsqu'un employé ou un élu utilise son véhicule automobile pour effectuer un déplacement et l'hébergement est remboursé selon le taux de base en vigueur pour l'établissement hôtelier autorisé.

Résolution 2022-12-185

Le conseil municipal adopte le calendrier des assemblées régulières du conseil municipal pour 2023 qui se tiendront généralement le 1^{er} lundi du mois et débuteront à 20 h au Centre du Tricentenaire 961, rue Notre-Dame à Champlain :

- Lundi 9 janvier 2023
- Lundi 6 février 2023
- Lundi 6 mars 2023
- Lundi 3 avril 2023
- Lundi 1^{er} mai 2023
- Lundi 5 juin 2023
- Lundi 3 juillet 2023
- Lundi 7 août 2023

- Mardi 5 septembre 2023
- Lundi 2 octobre 2023
- Lundi 6 novembre 2023
- Lundi 4 décembre 2023.

Résolution 2022-12-186

Considérant que Culture Mauricie fait un appel de dossiers de candidature pour les prix Arts excellence et que la municipalité de Champlain désire faire reconnaître le projet «La Relève Culturelle» dans la catégorie des arts de la scène, le conseil municipal accepte de soumettre la candidature de «La

Relève Culturelle» aux prix arts excellence de Culture Mauricie.

Résolution 2022-12-187

Le conseil municipal accepte de faire publier des vœux de fin d'année sur un quart de page dans le cahier de fin d'année du Bulletin des Chenaux pour un montant de 250\$.

Résolution 2022-12-188

L'assemblée est levée.

**Résumé de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal
du 19 décembre 2022 (19h) *****Résolution 2022-12-189**

Le conseil municipal adopte l'ordre du jour.

Résolution 2022-12-190

Les prévisions budgétaires pour l'année 2023 sont adoptées telles que présentées (voir page 8).

Résolution 2022-12-191

Le plan triennal d'immobilisations 2023-2025 est adopté tel que présenté (voir page 9).

Note

Le projet du règlement 2023-01 visant à fixer le taux des taxes et le montant des tarifs pour les services municipaux pour l'année 2023 est déposé (voir page 10).

Résolution 2022-12-192

L'assemblée est levée.

**Résumé de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal
du 19 décembre 2022 (19h30) *****Résolution 2022-12-193**

Le conseil municipal adopte l'ordre du jour.

Résolution 2022-12-194

Considérant que la directrice générale adjointe s'absentera pour un congé de maternité d'une durée d'une année à compter du mois de février 2023 et que monsieur Jacques Taillefer, directeur général

et greffier trésorier de la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade, offre ses services pour occuper des postes de direction par intérim dans des municipalités, le conseil municipal embauche ce dernier pour une durée d'un an à compter du 20 février 2023.

*Veuillez prendre note qu'il s'agit d'un résumé des résolutions adoptées par le conseil municipal. Les procès-verbaux intégraux se retrouveront sur le site Internet de la municipalité lorsqu'adoptés.

Résolution 2022-12-195

Considérant que la municipalité désire favoriser l'agrandissement du CPE Le petit Champlain et que des démarches ont été entreprises pour céder au CPE Le petit Champlain, par emphytéose, un terrain constitué d'une partie du lot 4 502 993 mais comme le Ministère de la Famille préfère procéder avec une cession par vente du terrain, le conseil mandate madame Sonya Pronovost et le directeur général pour représenter la municipalité auprès des représentants du CPE et du ministère de la famille afin de déterminer les conditions de cession d'une partie du lot 4 502 993.

Résolution 2022-12-196

Le conseil modifie la résolution #2015 – 11 – 152 traitant de la vente de parties de terrains des lots 4 505 142 et 4 503 403 par l'insertion d'un tableau en remplacement du tableau initialement inclus au 4^e « Considérant ».

Résolution 2022-12-197

Considérant que la rémunération de l'inspecteur en bâtiment et en environnement est indexée annuellement selon un taux fixé par le conseil municipal, il est adopté que son salaire soit indexé de 3 % à compter du 1^{er} janvier 2023 (soit le même taux que les employés syndiqués).

Résolution 2022-12-198

Le conseil municipal accepte que la rémunération du personnel de la bibliothèque municipale soit ajustée annuellement selon le même taux que celui adopté pour les employés couverts par la convention collective et que l'ajustement soit rétroactif au 1^{er} janvier 2020, considérant qu'aucune augmentation ne leur a été attribuée depuis plusieurs années.

Résolution 2022-12-199

L'assemblée est levée.

ADMINISTRATION

Prévisions budgétaires 2023
adoptées par la résolution 2023-12-190

	BUDGET 2023
REVENUS DE FONCTIONNEMENT	
Taxes	2 488 591 \$
Compensations tenant lieu de taxes	10 250 \$
Transferts	110 734 \$
Services rendus	246 938 \$
Imposition de droits	100 000 \$
Amendes et pénalités	1 000 \$
Revenus d'intérêts	51 736 \$
Autres revenus	18 601 \$
Total des revenus de fonctionnement	3 027 850 \$
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	
Administration générale	732 206 \$
Sécurité publique	348 613 \$
Transport	444 569 \$
Hygiène du milieu	665 834 \$
Santé et bien-être	26 750 \$
Aménagement, urbanisme	81 535 \$
Loisirs et culture	329 645 \$
Frais de financement	125 410 \$
Total des dépenses de fonctionnement	2 754 562 \$
AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES	
Dépenses d'investissements nettes	526 345 \$
Remb. financement à long terme	286 362 \$
Affectation de l'excédent accumulé	(539 419) \$
Total des autres activités financières	273 288 \$
DÉFICIT (SURPLUS) DE L'EXERCICE	0 \$

Plan d'immobilisations triennal (2023-2025)
adopté par la résolution 2022-12-191

Année	Projet	Coût	Financement			
			Fonds général	Emprunt	Subvention	Programme
2023	Site internet	5 723 \$	5 723 \$			
2023	Appareils téléphoniques	5 000 \$	5 000 \$			
2023	Équipements pompiers	17 000 \$	17 000 \$			
2023	Équipements informatiques	4 250 \$	4 250 \$			
2023	Pavage - quai	25 000 \$	25 000 \$			
2023	Pavage - rang Ste-Marie	100 000 \$	100 000 \$			
2023	Pavage - rue Massicotte	140 000 \$		140 000 \$		
2023	Conduite égouts - Ste-Anne/St-Joseph	600 000 \$	160 500 \$		439 500 \$	TECQ 2019-2023
2023	Conduite aqueduc - Boul. Visitation	860 500 \$			860 500 \$	TECQ 2019-2023
2023	Réfections conduite aqueduc - Notre-Dame est	150 000 \$	150 000 \$			
2023	Pompes doseuses	7 500 \$	7 500 \$			
2023	Acquisition 975, Notre-Dame	20 000 \$	20 000 \$			
2023	Traceur pour le ski de fond	4 000 \$	1 611 \$		2 389 \$	FRR 2022
2023	Paniers de basketball intérieurs	2 000 \$	806 \$		1 194 \$	FRR 2022
2023	Tapis de jeux extérieurs	2 270 \$	914 \$		1 356 \$	FRR 2022
2023	Lumières et décorations de Noël extérieures	15 000 \$	6 041 \$		8 959 \$	FRR 2022
2023	Pumptrack	22 000 \$	22 000 \$			
TOTAL 2023		1 980 243 \$	526 345 \$	140 000 \$	1 313 898 \$	
2024	Rénovations garage municipal	250 000 \$		250 000 \$		
2024	Caserne de pompiers	1 200 000 \$			1 200 000 \$	TECQ 2024-2028
2024	Camion 6 roues	85 000 \$		85 000 \$		
2024	Pavage - route Marchand	1 402 200 \$	701 100 \$		701 100 \$	PAVL - AIRRL
2024	Pavage - rue Provencher	465 000 \$		465 000 \$		
2024	Pavage - rue Jacob	160 000 \$	160 000 \$			
2024	Conduite aqueduc - Notre-Dame ouest	490 000 \$			490 000 \$	TECQ 2024-2028
2024	Conduite aqueduc - Parc industriel	1 000 000 \$		1 000 000 \$		
2024	Belvédère	45 000 \$	45 000 \$			
TOTAL 2024		5 097 200 \$	906 100 \$	1 800 000 \$	2 391 100 \$	
2025	Conduite aqueduc - Picardie	250 000 \$		250 000 \$		
2025	Équipement de déneigement	200 000 \$		200 000 \$		
2025	Rénovation ancienne caserne (rue Ste-Anne)	30 000 \$			30 000 \$	
2025	Rénovation de l'ancienne COOP	400 000 \$		400 000 \$		
2025	Aménagement terrain des aînés rue Ste-Anne	15 000 \$	15 000 \$			
TOTAL 2025		895 000 \$	15 000 \$	850 000 \$	30 000 \$	
TOTAL 2023-2024-2025		7 972 443 \$	1 447 445 \$	2 790 000 \$	3 734 998 \$	

Projet du règlement 2023-01 visant à fixer le taux des taxes et le montant des tarifs pour les services municipaux 2023

2023		COMPARATIFS	
		2022	2021
TAXES FONCIÈRES (par 100\$ d'évaluation)			
Taxe foncière générale	0.5230 \$	0.5230 \$	0.5230 \$
Taxe spéciale aqueduc	0.0529 \$	0.0509 \$	0.0578 \$
Taxe spéciale police	0.0791 \$	0.0841 \$	0.0814 \$
Taxes sur les immeubles non résidentiels et industriels	1.1520 \$	1.1520 \$	1.1520 \$
TARIFS D'ASSAINISSEMENT (par unité)			
A - Tarif pour l'entretien des ouvrages d'assainissement	135.40 \$	97.84 \$	151.35 \$
B - Tarif pour le financement de l'assainissement	45.92 \$	46.08 \$	46.93 \$
C - Tarif pour le financement des travaux collecteurs	234.00 \$	230.46 \$	229.17 \$
D-Travaux d'assainissement rue Jacob	238.74 \$	242.66 \$	239.62 \$
E- Pavage			
Rue Marsolet	483.43 \$	474.04 \$	440.68 \$
Rue Hervé-Toupin (/m. de façade)	7.35 \$	7.46 \$	7.03 \$
AQUEDUC			
Logement ou immeuble	198.00 \$	207.08 \$	198.00 \$
Tarif de base par compteur	198.00 \$	207.08 \$	198.00 \$
Plus (dépassant 290 m ³)	0.77 \$ / m ³	0.77 \$ / m ³	0.77 \$ / m ³
Piscine (volume)	0.77 \$ / m ³	0.77 \$ / m ³	0.77 \$ / m ³
COLLECTES ORDURES ET RÉCUPÉRATION (par logement)			
Logement permanent ou unité desservie	198.93 \$	158.00 \$	170.08 \$
COLLECTE COMPOST (par logement)			
Par unité de logement desservi	78.46 \$	0.00 \$	0.00 \$
ROULOTTES (par mois)			
Montant chargé pour chaque roulotte implantée	10.00 \$	10.00 \$	10.00 \$

Comptes de taxes municipales 2023



Les comptes de taxes seront envoyés à la fin du mois de janvier (ou au plus tard début février).

Le compte de taxes est payable en 5 versements : au 1^{er} mars, 1^{er} mai, 1^{er} juillet, 1^{er} septembre et 1^{er} novembre. Les soldes impayés aux dates mentionnées portent un intérêt au taux annuel de 14 %.

Modes de paiement :

- **CHÈQUE** : Au nom de « Municipalité de Champlain » par la poste ou au bureau municipal
- **ARGENT COMPTANT** : Au bureau municipal
- **PAIEMENT FOURNISSEUR** : Municipalité de Champlain
*Attention de ne pas sélectionner Canton de Champlain (situé en Ontario)
- **VIREMENT INTERAC** :
Destinataire : info@municipalite.champlain.qc.ca
Question : ****Votre numéro de matricule****
Réponse : Taxes 2023

37220 MUNICIPALITÉ DE CHAMPLAIN 819 RUE NOTRE DAME CHAMPLAIN, QC G0X 1C0	MUNICIPALITÉ DE CHAMPLAIN Période d'imposition du 2023-01-01 au 2023-12-31 Adresse 0000000 Matricule XXXX XX XXXX XX XXXX Cadastre(s) et numéro(s) de lot N° compte Date N° certificat 2022-01-XX
COMPTE DE TAXES MUNICIPALES 20__ Propriétaire(s) XXXXXXXXXXXXXX XXXXXXXXXX XXXXXXX	

SECURITE CIVILE

EN CAS D'URGENCE...

Nous tenons à vous rappeler que si vous êtes dans une situation qui requiert l'intervention des services municipaux, sans nécessiter les services d'urgence couverts par le 9-1-1, vous pouvez nous contacter en dehors des heures d'ouverture.



Un **numéro de téléphone d'urgence (819-996-3433)** est accessible pour rejoindre un employé municipal en tout temps.

Il y a également d'autres moyens pour rejoindre les employés municipaux (qui prennent l'information à intervalles moins réguliers sur les heures de fermeture/jours de congé mais qui prendront tout de même le temps de répondre aux urgences le plus rapidement possible) :

- par courriels (voir sur la page couverture de chaque Champlinois)
- la messagerie privée de Facebook - Messenger (Municipalité de Champlain) *
- la section « Nous joindre » sur le site internet de la municipalité
- en présence, si certaines infrastructures municipales sont ouvertes (bibliothèque, Centre des loisirs, garage municipal pour l'entretien des rues, trottoirs, terrains sportifs, etc.)

* Nous en profitons pour rappeler que le groupe privé Facebook « Gens de Champlain » n'est pas géré par la Municipalité. Sachez qu'il ne nous est pas recommandé de répondre à ces messages publics que ce soit à titre de municipalité ou des comptes privés de nos employés. Vos messages sur ce groupe risquent donc de rester sans réponse de notre part.



Pour avoir une réponse à votre question/besoin, écrivez-nous en message privé à Municipalité de Champlain (ou Loisirs Champlain). Nous aurons une notification plus rapidement et serons en mesure de vous donner une réponse reflétant la position de la municipalité.

Merci de votre compréhension et de votre collaboration.

SECURITE INCENDIE

Pompier(ère)s à temps partiel recherché(e)s

**POMPIERS-ÈRES À TEMPS PARTIEL
RECHERCHÉS POUR LES MUNICIPALITÉS DE :**

**BATISCAN
CHAMPLAIN
SAINT-NARCISSE
SAINT-STANISLAS
SAINTE-GENEVIEVE-DE-BATISCAN**

- FORMATION OFFERTE PAR LA MRC DES CHENAUX

**POUR POSTULER OU
POUR PLUS
D'INFORMATIONS :**



Benoît Ferland
incendie@mrcdeschenaux.ca

LOISIRS

Noël des enfants 2022

Le dimanche 11 décembre dernier, nous avons reçu la visite du Père Noël au Centre du Tricentenaire !



Environ 80 enfants étaient présents accompagnés de leurs parents pour cette fête de Noël qui fut encore cette année un succès !





Les 160 personnes présentes ont pu assister au spectacle de magie et se régaler de quelques collations offertes par la municipalité et distribuées par nos fidèles lutines bénévoles.



Merci aux membres du comité des loisirs qui sont derrière l'organisation de cette fête soit

**Mireille Le Blanc, Caroline Lemay, Martine Letendre,
Laurie Patry, Christina Perreault et Ann-Josée Simard**



ainsi qu'aux autres bénévoles qui se sont impliqués pour cet événement soit

**Jocelyne Poirier, Jocelyn Duchesne,
Ann-Frédéric Guy et Jacqueline Bacher.**

Programmation Hiver 2023



Avez-vous reçu notre programmation de loisirs pour l'hiver ?



**À NE PAS MANQUER
EN JANVIER :**



VENDREDI 13 JANVIER : Date limite pour vous inscrire

LUNDI 16 JANVIER : Début des cours hebdomadaires

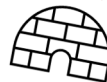
SAMEDI 28 JANVIER : Atelier technosciences (6-12 ans) – Apprentis chimistes → inscription requise! – 20\$/enfant



Pour plus de détails, consultez la programmation complète envoyée par la poste et publiée sur nos réseaux sociaux ou contactez le service des loisirs.



TOUS LES DIMANCHES (à partir du 22 janvier) : Activités extérieures GRATUITES pour tous entre 9h et 10h45 ! → Surveillez notre page Facebook @LoisirsChamplain pour connaître au fur et à mesure les activités qui seront proposées selon la température annoncée.



UN ÉNORME MERCI À L'URLSM qui subventionne, via le programme Jouer pour jouer, les frais qui sont payés à la personne responsable de surveiller et d'animer les activités chaque dimanche et qui nous permettra aussi l'achat de matériel pour ces activités jusqu'à une hauteur de 500\$!



Plaisirs d'hiver

Nous vous recommandons de nous contacter avant de vous déplacer pour vous assurer que les équipements sont disponibles.

PRÊT D'ÉQUIPEMENTS GRATUIT



Dépôt de 20 \$

- 16 paires de raquettes - 6 grandeurs différentes
- 16 bâtons de marche
- 5 trottinettes de neige
- 15 tubes (glissade)

Dépôt de 5 \$

- 15 tapis (glissade)
- 15 soucoupes (glissade)



POUR RÉSERVER:

f MESSENGER LOISIRS CHAMPLAIN

☎ (819) 295-3166

@ LOISIRS@MUNICIPALITE.CHAMPLAIN.QC.CA

HEURES D'OUVERTURE:

☎ Lundi au jeudi:
8h00 à 12h15 et 13h00 à 16h15

Centre du Tricentenaire
961, rue Notre-Dame

**FERMÉ DU 23 DÉCEMBRE
AU 4 JANVIER !**

Patinoire



Patinoire municipale

Située au Centre du Tricentenaire
(961, rue Notre-Dame)

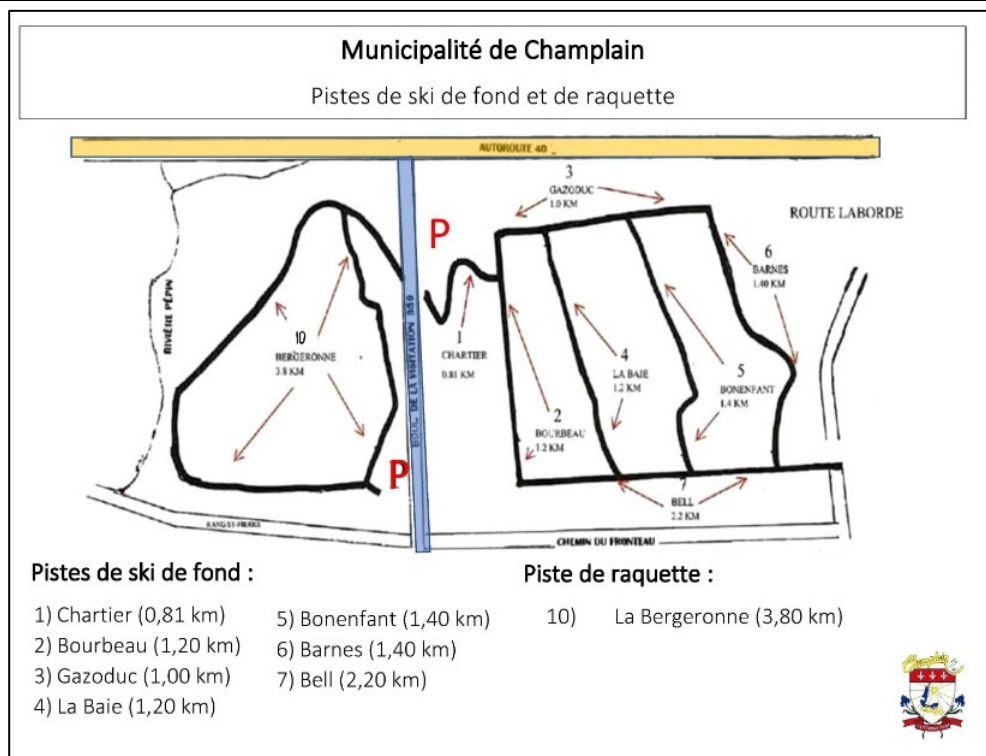
La patinoire n'est malheureusement toujours pas ouverte en raison des quantités de pluie reçues pendant le temps des fêtes et les températures douces que l'on connaît.

Dès qu'elle sera ouverte, nous l'indiquerons sur nos réseaux sociaux (Facebook : Municipalité de Champlain et Loisirs Champlain).



MERCI DE RESPECTER LA
SIGNALISATION DE
FERMETURE LORSQU'ELLE
S'APPLIQUE! 😊

Pistes de ski de fond et de raquette



Nos pistes de ski de fond et de raquettes, accessibles par le boulevard de la Visitation (stationnement incitatif ou par le boul. de la Visitation ouest), sont ouvertes.

RAPPEL : Les sentiers se trouvent sur des terres privées. Soyez respectueux des pistes, de l'environnement qui vous entoure et des personnes que vous croisez afin que nous puissions garder ce beau privilège!

Défi château de neige



Le Défi château de neige est de retour cette année. Ce concours s'adresse à tous les habitants de la province de Québec désirant construire un château de neige. Il n'y a aucune restriction sur l'âge ni sur la ville de résidence. N'oublions pas les nombreux prix qui sont à gagner chaque année !



Rendez-vous sur le site Internet
pour y inscrire votre château :
<https://defichateaudeneige.ca/>

VOUS AVEZ JUSQU'AU 13 MARS POUR PARTICIPER !

N'hésitez pas à nous envoyer des photos
de vous et votre famille pendant la réalisation d'activités hivernales
extérieures à loisirs@municipalite.champlain.qc.ca ou par
Messenger @Loisirs Champlain !

Il nous fera plaisir de partager ces photos sur nos réseaux sociaux et
dans les prochains Champlinois !!

Carnaval d'hiver



À NE PAS MANQUER !

Vendredi 10 février

Randonnée de raquettes aux flambeaux
(en soirée)

Samedi 11 février

Après-midi familiale extérieure



Plus de détails sont à venir !

Surveillez nos réseaux sociaux et le prochain Champlinois.

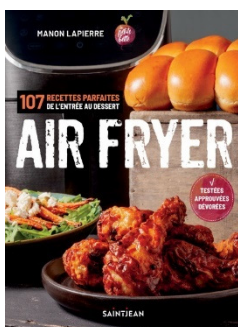
CULTURE

Bibliothèque municipale

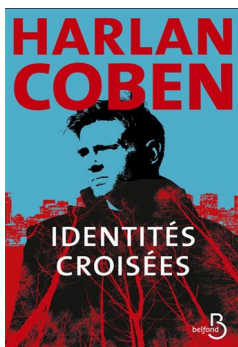
NOUVEAUTÉS

N.B. Vu leur grande popularité, il se peut que ces titres soient empruntés lors de votre passage à la bibliothèque. Sachez qu'il est possible de les réserver ! Merci de votre compréhension !

"Air fryer – 107 recettes parfaites de l'entrée au dessert" de Manon Lapierre

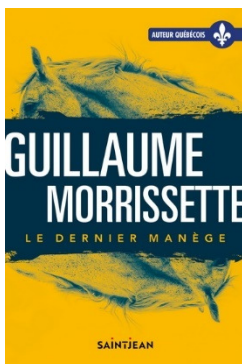


« L'Air Fryer, ce petit électroménager qui ravit les gourmands autant que les pressés et qui permet de tout faire, même des fritures-saines-et-ultra-faciles, révolutionne autant la cuisine aujourd'hui que la mijoteuse l'a fait il y a 20 ans. Et pour cause ! [...] »



"Identités croisées" de Harlan Coben

« Détective privé, Wilde vit loin du monde, au cœur des bois, d'où il poursuit inlassablement ses recherches sur ses origines. Une piste le mène à un lointain cousin, héros d'une télé-réalité disparu soudainement. »



"Le Dernier manège" de Guillaume Morissette

« [...] Par une chaude matinée de juillet, dans un ranch isolé près de Varennes, le cadavre d'un homme est découvert dans une stalle. Difficile de conclure à un banal accident avec une telle blessure au cou... La victime, ancien champion de reining, était réputée dans la communauté équine. [...] Un thriller essoufflant qui se déploie sur deux jours durant lesquels certaines minutes s'envolent bien vite.

COORDONNÉES

963, rue Notre-Dame
Champlain (Québec)
G0X 1C0

Téléphone :
(819) 840-0407

Courriel :
biblio005@reseaubibliocqlm.qc.ca

Visitez la page Facebook
de la Bibliothèque de Champlain
@BiblioChamplain

HORAIRE

Horaire régulier

Lundi	19:00 - 20:30
Mardi	Fermé
Mercredi	19:00 - 20:30
Jeudi	Fermé
Vendredi	Fermé
Samedi	09:00 - 12:00
Dimanche	Fermé

BIBLIO
du Centre-du-Québec,
de Lanaudière et de la Mauricie

BiBli
& cie



une naissance
"LIVRE"

Biblio-Santé

ENVIRONNEMENT

Comité environnement



Concours ! Concours ! Concours !

On veut vos recettes maison faites à base de produits naturels qui sont efficaces, simples et peu coûteux pour sauver la planète et aussi économiser temps et argent.

Vous avez **jusqu'au 31 janvier 2023** pour partager avec nous votre concoction par courriel (info@municipalite.champlain.qc.ca) et ainsi courir la chance de gagner l'un des **5 prix de participation**.



Nous partagerons vos recettes ultérieurement dans le Champlinois afin que cela donne le goût aux gens d'éliminer les produits chimiques de leur quotidien.

Voici un exemple de recette facile :

NETTOYANT MAISON POUR LES VITRES

INGRÉDIENTS :

- Eau tiède
- Vinaigre blanc



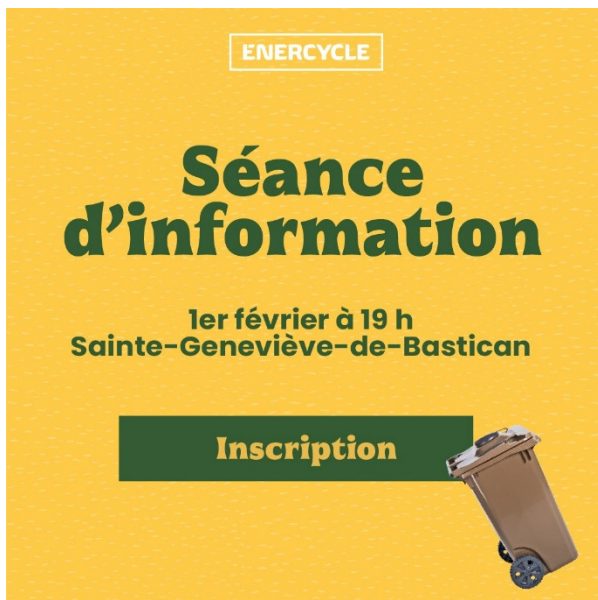
ÉTAPES :

1. Remplissez un vaporisateur avec 1/3 de vinaigre blanc
2. Complétez-le avec de l'eau chaude tiède
3. Maintenant, pulvérisez le mélange sur vos vitres
4. Laissez agir quelques instants
5. Essuyez avec une boule de papier journal
6. Finissez les bords de la vitre avec un chiffon microfibre

Participez en grand nombre ! On a hâte d'essayer vos mixtures !!

Votre comité environnement

Énercycle



Avec la popularité des deux dernières séances d'information sur l'arrivée du bac brun en Mauricie, nous vous annonçons la prochaine qui aura lieu dans la MRC des Chenaux.

Viens nous jaser le **1^{er} février 2023** à la Salle Denis-Dupont (École secondaire Le Tremplin) à la Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Batiscan.

👉 Ouverture des portes : 18 h 30

👉 Début de la séance : 19 h
*pour toute la population

Inscription : www.enercycle.ca/bacbrun

COMITES ET ORGANISMES DE CHAMPLAIN

Âge d'Or de Champlain

Reprise des activités

Veuillez prendre note que contrairement à ce qui a été indiqué dans la programmation des loisirs de la Municipalité,
les activités reprendront le jeudi 12 janvier 2023.



Chaque jeudi, entre 13h30 et 16h, vous êtes invités à vous rendre au Centre du Tricentenaire (salle polyvalente au sous-sol, accessible par ascenseur en cas de besoin). Dans une ambiance agréable, les membres de l'Âge d'Or de Champlain se réunissent afin de jouer à différents jeux (bingo, poches, cartes, etc.) et de sociabiliser. Les nouveaux membres sont les bienvenus.

ACTIVITES ET INFORMATIONS REGIONALES



Université du troisième âge (UTA) à Batiscan

Offre de cours

UTA0480 Histoire de la Grèce antique

Pierre Auger, Professeur retraité, histoire

Quand : du jeudi 9 février au jeudi 16 mars 2023

Heures : de 9 h à 11 h 30

Coût : 98 \$

Lieu : Salle municipale de Batiscan, 181, de la Salle

La Grèce est le berceau de la civilisation occidentale. Une société organisée est apparue à la fin du II^e millénaire, sur les rives de la mer Égée, dans le bassin oriental de la mer Méditerranée, au sud des Balkans. En dépit d'un contexte géographique difficile, les hommes et les femmes occupant ce territoire donneront au monde méditerranéen, au travers de multiples péripéties, une de ses plus brillantes civilisations sur les plans politique, économique, artistique et philosophique, au point que durant plusieurs siècles, le monde grec sera pris comme modèle à imiter autant par les Romains à l'époque de l'Empire que par les Occidentaux aux Temps de la Renaissance.

Pour inscription :

Université du Québec à Trois-Rivières

3351, boul. des Forges, C.P.500

Tél. : 819-376-5011 poste 2109

Courriel : uta@uqtr.ca





Culture ^{DES}
Chenaux

présente

Pelch

3 février 2023 / Salle Denis-Dupont / 20 h
Billets en vente sur lepointdevente.com



Guyaine Langway

Thérapie country

3 mars 2023 - 20h00

Ouverture des portes 19h00

À l'Église de Saint-Narcisse – 350, rue de l'Église, Saint-Narcisse, G0X 2Y0

SPÉCIAL!

Prévente

Jusqu'au 3 février 2023

25,00\$

Prix régulier: 30,00\$



Pour vous procurer vos billets!

En ligne sur le point de vente
Scannez-moi pour y avoir accès!



Spectacle présenté par le
Comité culturel de Saint-Narcisse



Chez l'un de nos partenaires :

À Saint-Narcisse:
Dépanneur Harnois
Municipalité de Saint-Narcisse

À Sainte-Geneviève de Batiscan :
Salon de coiffure libre
Café Dep Le Gourmet

À Saint-Stanislas :
Marché Voisin

À Batiscan:
Dépanneur Relais Batiscan

Pour toutes informations :

Alex Gignac Rousseau (873) 255-4754

Marianne Veillette (819) 699-6536

Courriel: comiteculturelstnarcisse@gmail.com

Facebook: Comité culturel de Saint-Narcisse



Culture ^{DES}
Chenaux

Présente



17 mars 2023 à 20h

Salle de spectacle Denis-Dupont

Billets sur Lepointdevente.com



Centre d'action bénévole des Riverains

100, RUE DE LA FABRIQUE, 2^E ÉTAGE, SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE

Recherche de bénévoles en matière d'impôt

Vous savez comment remplir des déclarations de revenus ? Vous avez un intérêt pour apprendre à le faire ? Vous êtes disponible de la **mi-février à la mi-avril 2023** et désirez rendre service ? Joignez-vous à l'équipe du Centre d'action bénévole des Riverains !

Les rapports d'impôt à compléter sont simples et faciles. Une formation à tous les nouveaux bénévoles sera offerte en février 2023 afin d'expliquer la méthode de travail utilisée par le Centre et mettre à jour les diverses informations gouvernementales requises pour faciliter la rédaction des déclarations.

Pour devenir bénévole ou en savoir plus sur le programme d'impôt bénévole, veuillez communiquer avec la responsable du service, Isabelle Deschênes, au 418 325-3100, et ce, avant le 26 janvier 2023.

Vous avez besoin d'aide pour vos impôts ?

Le service d'impôt bénévole s'adresse aux personnes des municipalités de Ste-Geneviève-de-Batiscan, Batiscan, Champlain, St-Prosper ainsi que Ste-Anne-de-la-Pérade et qui ont un revenu individuel inférieur à 25 000 \$ ou un revenu familial inférieur à 30 000 \$.

Les déclarations d'impôt que nous remplissons doivent être simples. Nous ne faisons pas de déclaration pour les faillites, succession, revenu de location, revenu de travailleur autonome et les revenus d'intérêts doivent être d'un maximum de 1000 \$ pour 2022.

Il est important d'avoir en votre possession tous les documents nécessaires pour la rédaction de vos déclarations de revenus (formulaires, feuillets, relevés, reçus). Prenez note que nous ne prenons aucune demande avant le 15 février et après le 14 avril 2023.

Recherche de bénévoles à l'accompagnement-transport

Vous aimez conduire ? Vous appréciez le contact humain et avez une grande capacité d'écoute ? Le simple fait de rendre service vous rend heureux ? Si vous êtes détenteur d'un permis de conduire valide et que vous possédez une voiture en bon état et sécuritaire, le service d'accompagnement-transport est fait pour vous !

Nous nous adaptons à vos horaires et à vos disponibilités, pourquoi hésiter davantage ? C'est l'occasion parfaite pour vous de réaliser un bénévolat humain et valorisant. **Nous avons besoin de vous, venez vivre l'expérience et devenez bénévole !** Contactez Isabelle Deschênes au 418 325-3100.



Pour la période des Fêtes, nos bureaux seront fermés du 22 décembre au 9 janvier 2023 inclusivement.

De la part du personnel et des membres du conseil d'administration, nous souhaitons à nos bénévoles, partenaires et clients, ainsi qu'à leurs familles, un merveilleux temps des Fêtes et une nouvelle année 2023 remplie de bonheur et de succès !



TABLE DES MAREES DE CHAMPLAIN – JANVIER 2023

JOUR	HEURE	MÈTRES	JOUR	HEURE	MÈTRES	JOUR	HEURE	MÈTRES
1	02 : 30	1.4	11	00 : 36	1.9	21	06 : 45	1.2
	06 : 27	1.7		10 : 00	1.4		10 : 15	1.5
	14 : 33	1.4		13 : 36	1.7		18 : 06	1.2
	DI 18 : 42	1.8		ME 21 : 33	1.3		SA 21 : 42	2.0
2	03 : 45	1.4	12	01 : 15	1.8	22	07 : 36	1.3
	07 : 39	1.6		10 : 33	1.3		10 : 57	1.6
	15 : 30	1.3		14 : 12	1.6		19 : 00	1.2
	LU 19 : 33	1.8		JE 22 : 18	1.3		DI 22 : 33	2.1
3	04 : 51	1.4	13	02 : 03	1.7	23	08 : 21	1.3
	08 : 42	1.6		11 : 09	1.3		11 : 36	1.7
	16 : 24	1.3		14 : 54	1.6		19 : 54	1.3
	MA 20 : 21	1.8		VE 23 : 09	1.3		LU 23 : 21	2.2
4	05 : 48	1.4	14	02 : 57	1.6	24	09 : 03	1.4
	09 : 33	1.6		11 : 45	1.2		12 : 21	1.8
	17 : 09	1.3		15 : 36	1.6		20 : 48	1.3
	ME 21 : 03	1.8		SA			MA	
5	06 : 39	1.3	15	00 : 06	1.2	25	00 : 09	2.1
	10 : 21	1.6		03 : 57	1.5		09 : 45	1.4
	17 : 54	1.3		12 : 30	1.2		13 : 03	1.8
	JE 21 : 48	1.8		DI 16 : 27	1.6		ME 21 : 39	1.3
6	07 : 18	1.3	16	01 : 15	1.2	26	01 : 03	2.0
	10 : 57	1.6		05 : 06	1.5		10 : 27	1.3
	18 : 33	1.3		13 : 18	1.1		13 : 51	1.8
	VE 22 : 21	1.9		LU 17 : 21	1.6		JE 22 : 33	1.3
7	07 : 51	1.3	17	02 : 30	1.2	27	02 : 00	1.9
	11 : 27	1.6		06 : 24	1.4		11 : 09	1.3
	19 : 09	1.3		14 : 15	1.1		14 : 42	1.7
	SA 22 : 54	1.9		MA 18 : 18	1.6		VE 23 : 33	1.2
8	08 : 24	1.4	18	03 : 45	1.1	28	03 : 09	1.7
	11 : 57	1.6		07 : 33	1.4		11 : 51	1.2
	19 : 45	1.3		15 : 12	1.1		15 : 36	1.7
	DI 23 : 27	1.9		ME 19 : 12	1.7		SA	
9	08 : 57	1.4	19	04 : 57	1.1	29	00 : 36	1.2
	12 : 30	1.7		08 : 39	1.4		04 : 18	1.5
	20 : 21	1.3		16 : 12	1.1		12 : 39	1.1
	LU 23 : 57	1.9		JE 20 : 03	1.8		DI 16 : 36	1.6
10	09 : 30	1.4	20	05 : 57	1.2	30	01 : 51	1.1
	13 : 00	1.7		09 : 30	1.5		05 : 39	1.4
	20 : 57	1.3		17 : 09	1.1		13 : 36	1.0
	MA			VE 20 : 51	1.9		LU 17 : 45	1.5
*Heure normale de l'est						31	03 : 12	1.0
							07 : 06	1.3
							14 : 39	1.0
							MA 18 : 51	1.5

*Heure normale de l'est



CALENDRIER MUNICIPAL – JANVIER 2023

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
1 Bonne année 2023 !	2 Édifices municipaux fermés	3	4 	5	6	7
8 	9	10	11 	12 Âge d'or : Reprise des activités (13h30 à 16h) (page 21)	13 Fin des inscriptions aux cours de la programmation des loisirs (page 16)	14
15 	16	17	18 	19	20	21
Début des cours de la programmation des loisirs (page 16)						
22 Activités extérieures pour tous (9h à 10h45) (page 16)	23 	24	25 	26	27	28 Atelier Apprentis Chimiste (6-12 ans) (page 16)
29 Activités extérieures pour tous (9h à 10h45) (page 16)	30 	31 Date limite pour participer au concours du comité environnement (page 20)	1 ^{ER} FÉVRIER Présentation d'Énercycle sur le compost (page 21)	2		

Légende : Assemblée du conseil municipal : 20h (voir page 3)



Collecte des matières recyclables (Énercycle : 819-373-3130)

Collecte des matières compostables (Énercycle : 819-373-3130)

Collecte des déchets domestiques (MRC des Chénoux : 819-840-0704)



Bibliothèque (963, rue Notre-Dame)

Lundi et mercredi : 19h à 20h30

Samedi : 9h à 12h